



# OFFRE D'EMPLOI

LA VILLE DE SAINT-LAMBERT RECRUTE. VIENS FAIRE CARRIÈRE CHEZ NOUS!

## TECHNICIEN(NE) EN GÉNIE MUNICIPAL



Catégorie :  
**Col blanc**



Direction :  
**Direction du génie, de l'environnement  
et des travaux publics**



Statut :  
**Régulier**



Lieu de travail :  
**35, avenue Fort, Saint-Lambert**



Salaire  
**Entre 43,20\$ et 52,02\$ (provisoire)**



Affichage :  
**Du 9 décembre 2024 au 10 janvier 2025**



Horaire  
**35 heures par semaine**



### Le mandat

Le technicien en génie municipal, sous la supervision des chefs de la division du génie, agit comme soutien technique au sein de la direction du génie, des travaux publics et de l'environnement dans le cadre de la réalisation de projets variés visant principalement la réfection d'infrastructures municipales. En collaboration avec les autres membres de l'équipe, la personne analyse, planifie, coordonne, surveille et inspecte les infrastructures de la ville et les travaux effectués par les entrepreneurs afin de livrer un service de la meilleure qualité possible aux citoyens de la ville de Saint-Lambert conformément aux normes, les règlements ou toutes autres exigences applicables.



## Les principales tâches

- Effectue des relevés et des inspections d'ordre technique; réalise des comptages de circulation, des inventaires, des mesures et autres; analyse des données et rédige des rapports;
- Effectue la mise en plan et la mise à jour de croquis, de dessins, d'organigrammes, d'échéanciers et de tout document relevant de la compétence de la division du génie;
- Participe à la conception et à la réalisation de projets relevant de la compétence de la division du génie; prépare et/ou vérifie les calculs; analyse et interprète les résultats; prépare des estimations de quantités et de coûts; suggère des solutions potentielles; participe à l'élaboration des documents d'appel d'offres; effectue des recherches sur les nouveaux produits, nouvelles spécifications et/ou nouvelles technologies;
- Surveille, sur les chantiers, l'exécution de travaux relevant de la compétence de la division du génie; s'assure du respect des plans et devis; donne aux intervenants concernés les avis nécessaires, verbaux ou écrits, avant ou après en avoir fait rapport à son supérieur; discute avec l'entrepreneur, à l'intérieur des paramètres fixés, des méthodes, des ententes ou des prix concernant des modifications de travaux ou des travaux non prévus; coordonne les intervenants assignés aux travaux ;
- Assiste aux réunions; participe aux discussions et à la rédaction des comptes-rendus et des ordres du jour;
- Exerce le suivi nécessaire auprès des citoyens, collègues et autres intervenants, pour chaque projet; assure le respect des budgets; mesure les quantités de travaux réellement exécutés; prépare les rapports progressifs en cours de travaux et le rapport final; effectue l'inspection provisoire et finale des travaux; rédige le rapport d'inspection qui en découle; procède au suivi des réclamations, des déficiences et des retenues de garantie;
- Siège aux comités auxquels il est attitré tel que le comité de gestion des déplacements; réalise les communications requises; assure le suivi des recommandations auprès des intervenants nécessaires;
- Discute et communique avec les différents services, les agences gouvernementales, le public et les firmes externes afin de transmettre et/ou d'obtenir des informations techniques;
- Inspecte, lors de demande à cet effet, les propriétés publiques et/ou privées; fait des recommandations afin de corriger la situation; lorsque requis, témoigne à la Cour à titre de témoin à charge ou de témoin-experte ou de témoin-expert;
- Vérifie la conformité de documents avec les normes, les règlements ou les autres exigences applicables; des plans, des dessins, des croquis, des devis, des calculs, des formulaires, des autorisations, etc.; selon les procédures en vigueur, annote, commente et lorsque nécessaire communique avec les requérants afin de proposer des modifications ou des alternatives aux documents; soumet les cas litigieux à son supérieur;
- Assure le suivi administratif en lien avec ses tâches (achats, gestion documentaire, etc.);
- Participe au budget triennal ou quinquennal en immobilisation selon son champ d'expertise.

*Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur; les tâches demandées n'ont pas d'effet sur l'évaluation.*



## Les exigences

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologies du génie civil ou dans une discipline connexe;
- Compter un minimum de trois (3) à quatre (4) années d'expérience pertinentes;
- Bonne connaissance des règlements et des normes dans le domaine des infrastructures municipales, de parcs et d'espaces verts ainsi que des techniques, des méthodes et des pratiques en usage pour la conception et la construction de ces ouvrages; aptitudes pour le travail d'équipe; habileté d'organisation et de planification;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Connaissances des logiciels Word, Excel, Autocad, Access et GIS.
- Bonne connaissance des règlements et des normes dans le domaine de la gestion de l'eau, des infrastructures municipales ainsi que des techniques, des méthodes et des pratiques en usage pour la conception et la construction de ces ouvrages.



## Les qualités requises

- Autonomie, jugement et rigueur;
- Habiletés de planification et d'organisation;
- Esprit d'analyse;
- Esprit d'équipe;
- Sens du service à la clientèle;
- Habileté et aptitude à communiquer.



## Pour postuler

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae en mentionnant clairement le numéro de concours **2024-89**, au plus tard le **10 janvier 2025** à :

Ville de Saint-Lambert - Direction des services administratifs  
[dotation@saint-lambert.ca](mailto:dotation@saint-lambert.ca)

## Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Saint-Lambert valorise la diversité et encourage les candidatures des femmes, des personnes issues de minorités visibles et ethniques, des Autochtones, ainsi que des personnes en situation de handicap.

### S'identifier

Si vous faites partie d'un ou plusieurs de ces groupes, merci de le mentionner lors de votre candidature en ligne.

### Processus d'embauche pour les personnes handicapées

Si vous avez un handicap et nécessitez des aménagements spécifiques pour participer à un processus de sélection, veuillez nous en informer.

Soyez assuré(e) que toutes les informations partagées seront traitées avec la plus grande confidentialité.



## Les avantages

Travailler à la Ville de Saint-Lambert, c'est la chance de faire partie d'une belle équipe dynamique de 150 employés qui œuvrent dans plus de 19 départements différents. C'est aussi faire la différence auprès de plus de 22 500 citoyennes et citoyens.

Travailler à la Ville, c'est relever de nouveaux défis et des mandats stimulants. Venez travailler dans notre équipe de proximité qui a un véritable esprit familial !



Équipe de proximité



Autonomie



Travail hybride



Assurances collectives



Programme d'aide  
aux employés



Régime de retraite